



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-142553>

Département(s) de publication : 60

Annonce n° 25-142553

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-134497

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Oise

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22600001600403

Ville : Beauvais

Code postal : 60000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ASSURANCES DE TYPE DOMMAGES OUVRAGES (DO) ET TOUS RISQUES CHANTIER (TRC) POUR LA CREATION D'UNE DEMI-PENSION ET L'OPTIMISATION D'UN BATIMENT EXISTANT EN SALLES DE CLASSE POUR LE COLLEGE JACQUES MONOD A COMPIEGNE

Code CPV principal - Descripteur principal : 66510000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation a pour objet la souscription, par le Département de l'Oise, auprès d'un assureur de contrat d'assurances de type dommages ouvrages (DO) et tous risques chantier (TRC) pour la création d'une demi-pension et optimisation d'un bâtiment existant en salles de classe pour le collège Jacques Monod à Compiègne. Les caractéristiques techniques des prestations sont définies dans les clauses techniques du cahier des clauses particulières commun aux deux lots.

Critères d'attribution : Prix : 60.00%, Valeur technique : 40.00%

Section 4 - Informations rectificatives

- La date et heure limites de remise des offres sont reportés du 15/01/2026 à 17h00 au 22/01/2026 à 17h00. Dans la section 3 procédure, après la mention « date et heure limite de réception des plis » : au lieu de : 15/01/2026 à 17 :00, lire « 22/01/2026 à 17 :00 ». Dans la section 6, à la rubrique « informations complémentaires » : Au lieu de : "Les candidats peuvent obtenir des

renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant, le Département au plus tard 8 jours avant les date et heure limites de remise des offres (soit jusqu'au 7 janvier 2026 à 17h00), selon les modalités fixées à l'article 15 du R.C. Les réponses seront adressées, par écrit (de préférence via la plateforme), au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres (soit avant le 9 janvier 2026 à 17h00) à toutes les entreprises enregistrées sur la plateforme pour ce dossier ». Lire « Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant, le Département au plus tard 8 jours avant les date et heure limites de remise des offres (soit jusqu'au 14 janvier 2026 à 17h00), selon les modalités fixées à l'article 15 du R.C. Les réponses seront adressées, par écrit (de préférence via la plateforme), au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres (soit avant le 16 janvier 2026 à 17h00) à toutes les entreprises enregistrées sur la plateforme pour ce dossier ». Et au lieu de « L'ouverture des plis est programmée le 16 janvier 2026 à 09 heures, à Beauvais. La séance d'ouverture n'est pas publique » lire « L'ouverture des plis est programmée le 23 janvier 2026 à 09 heures, à Beauvais. La séance d'ouverture n'est pas publique ».

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/12/2025